Responsabilités du participant au WIC

Simple courtoisie. Traiter le personnel du WIC et des magasins avec respect et courtoisie.

Conserver ce dossier. Vous ou votre mandataire **devez** signer le dossier d'ID du WIC et toujours avoir ce dossier avec vous pour tous vos rendez-WIC et au magasin. Le dossier d'ID du WIC donne une preuve de votre identité et de votre signature.

Conserver vos rendez-vous. Téléphonez votre prestataire local de WIC si vous devez changer votre rendez-vous. Les mamans et les enfants du WIC doivent être présents à tous leurs rendez-vous de certification ou de re-certification.

Tenez nous au courant. Prévenez à tout moment le fournisseur WIC local de tout déménagement, surtout si vous déménagez à l'extérieur de la zone de service du fournisseur. Ils peuvent vous aider à transférer vers un autre fournisseur WIC local.

Utilisez vos chèques WIC correctement. Cela signifie :

- Obtenez les chèques WIC uniquement d'un seul fournisseur WIC local à la fois.
- Ne signez pas vos chèques WIC avant de vous rendre au magasin.
- Faites vos courses dans les magasins WIC-approuvés.

- Utilisez les chèques WIC dans la limite des dates indiquées.
- Dites tout de suite à la caissière que vous utilisez des chèques WIC pour vos achats.
- Séparez les aliments WIC des aliments non-WIC quand vous passez à la caisse.
- Lisez la rubrique Comment utiliser les Bons de caisse (Chèque) sur la Carte Fruits et Légumes approuvés par WIC lors de l'achat de fruits et légumes frais et/ou surgelés.
- Vérifiez le montant en dollar que la caissière inscrit sur les chèques WIC pour être sûr qu'il correspond au total de la caisse enregistreuse pour les aliments reçus.
- Vous ne devez signer les chèques WIC à la caisse qu'après que la caissière a saisi la date et le montant de la vente.

Les mandataires qui vous représentent. Cela signifie :

- Montrez à vos mandataires comment utiliser correctement vos chèques WIC et acheter les aliments approuvés par le WIC.
- Demandez à vos mandataires de signer votre Dossier d'ID du WIC avant d'aller au magasin pour vous faire des courses. Les mandataires ne doivent signer les chèques WIC à la caisse qu'après que la caissière a saisi la date et le montant de la vente.

Soyez honnête. Cela signifie :

- Assurez-vous que seul le participant WIC consomme les aliments WIC reçus.
- Achetez les aliments approuvés par le WIC figurant sur vos chèques WIC.
- Ne cachez pas des faits pour obtenir les prestations WIC.
- N'échangez pas les aliments WIC contre de l'argent ou du crédit, ne vendez pas les chèques WIC ou les aliments WIC, et n'utilisez pas les chèques WIC que vous avez déclarés perdus ou volés.
- Ne violez pas ces règles sinon cela peut donner lieu à votre retrait du programme WIC, à l'obligation de rembourser l'argent pour la nourriture que vous ne deviez pas recevoir et/ou à des poursuites judiciaires.

Droits du participant au WIC

Éducation nutritionnelle. Le WIC vous aide à apprendre comment nourrir votre famille de manière saine.

Informations et références. Le WIC fournit des informations sur les références de programmes de soins de santé, de vaccinations et d'autres programmes.

Soutien à l'allaitement maternel. Le WIC fournit des informations et du soutien à l'allaitement maternel.

Aliments WIC. Vous recevrez des chèques WIC pour des aliments sains chaque mois que vous avez droit au WIC.

Égalité de traitement. Vous êtes traité avec respect et courtoisie, peu importe votre race, couleur, âge, origine nationale, sexe, handicap, religion ou affiliation politique.

Équité. Vous pouvez faire appel de toute décision prise par le fournisseur WIC local concernant votre éligibilité pour le programme.

Aide des autres. Vous pouvez demander à un mandataire désigné de récupérer vos chèques WIC et de vous faire des courses.

Inscription des électeurs. Vous avez la possibilité de vous inscrire pour voter.

Questions concernant les aliments WIC

Si vous avez des questions concernant les aliments WIC ou si vous avez des difficultés à trouver les aliments WIC, contactez votre fournisseur WIC local.

Appelez votre clinique WIC :

- Si vous ne pouvez pas maintenir votre prochain rendez-vous.
- Si vous avez des questions concernant la nutrition ou l'allaitement maternel.
- Si vos chèques ont été perdus ou volés.
- Si votre nom, adresse ou numéro de téléphone change.
- Si vous avez des commentaires ou des préoccupations. Votre avis est important pour nous.

Conserver ce dossier !

Toujours avoir ce dossier d'ID du WIC avec vous….

- Lors de vos rendez-vous WIC (ainsi que votre photo d'identité).
- À l'épicerie.
- Si vous déménagez.

DHSS est un employeur favorable à l'égalité des chances et à la discrimination positive. Les services sont fournis sur une base non discriminatoire. D'autres formes de cette publication pour les personnes handicapées peuvent être obtenues en contactant le Département de la Santé et des personnes âgées de l'État du Missouri au 573-751-6204. Pour les citoyens présentant des troubles de la parole et de l'audition, le téléphone est 800-735-2966. VOIX 1-866-735-2460.

L'USDA souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.